



Procès verbal de la réunion du comité de la FLERA

Date : 18.05.2015

Présent

Paul FAY
Jacques LEPESENT
Yoo Ja LUDWIG
Lars MIGGE
Manette OLSEM
Steve SCHILTZ

Excusé

Romain RODEN
Gilbert SCHNEIDER

Absent

Claude WEBER

Ordre du jour

- 1) Berdorf : table ronde et réunion au ministère
- 2) Matérialisation des licences
- 3) Mise à jour du calendrier des compétitions
- 4) Suivi équipe nationale
- 5) Cartes pour les membres du CA
- 6) Facturation aux clubs
- 7) Suivi demande d'adhésion du BKL à la FLERA
- 8) Courrier / Factures
- 9) Divers

1. Dossier Berdorf

La FLERA a appelé en date du 23 avril 2015 à une table ronde au sujet de Berdorf invitant les grimpeurs à exprimer leurs critiques et revendications au sujet du site d'escalade et du système de permis.

- a) Etat des lieux :
 - a. Le système actuel du permis ne fonctionne pas et ne permet pas la régulation du site
 - b. On constate une surfréquentation en fonction des périodes (les weekend prolongés, etc)
 - c. Il y a un problème de savoir-vivre, un manque de communication entre grimpeurs
 - d. la protection de la nature et de l'environnement constitue un élément clé : magnésie, toilettes,
 - e. le renouvellement régulier des maillons constitue un coût

- b) Réactions
 - a. Ouvrir de nouveaux sites
 - b. Ouvrir de nouveaux secteurs
 - c. Abolir le permis, car il ne fait plus de sens
 - d. Introduire un système de tickets (Gerolstein)
 - e. Escalade réservée aux grimpeurs affiliés à l'IFSC/UIAA
 - f. Rendre le permis payant pour financer le remplacement de maillons
 - g. Allemagne : tout est réglementé selon des modèles différents (idem en Tchèque)
 - h. Le permis devait à l'origine réguler la fréquentation du site et être réservé aux résidents et ceux de la région limitrophe
 - i. Il n'est plus possible d'ouvrir de nouvelles voies, élément important de l'escalade en falaise
 - j. Le système actuel est chaotique
 - k. Trop de permis sont émis (+/- 6000)
 - l. Installer une via-ferrata (promouvoir tourisme)
 - m. L'escalade est une attraction touristique
 - n. Organiser des actions de nettoyage



c) Position de la commune

- a. Le système actuel de permis est abscons
- b. Mise en place d'un nouveau système ensemble avec FLERA
- c. Octroi des permis par la commune, en nombre limité par jour
- d. Réguler la fréquentation du site
- e. TROP de de permis diffusés
- f. Nouvelle réglementation pour 2016 probablement
- g. Quelle est la capacité maximale du site?

d) Position de la FLERA

- a. Abolir le permis
- b. Réserver l'escalade à des grimpeurs fédérés (UIAA/IFSC)
- c. Etendre le site actuel et ouvrir de nouveaux sites
- d. Etablir un calendrier consultable en ligne et y indiquer les périodes de forte affluence (tri-couleur) et réguler l'accès pour groupes à l'aide de ce calendrier
- e. Favoriser la communication entre grimpeurs
- f. Création d'un site internet unique qui regroupe toutes les informations en relation avec l'escalade en falaise au Grand-Duché
- g. Installation de toilettes sèches
- h. Organiser des journées de nettoyage
- i. Divulguer une éthique d'escalade et de comportement dans la nature
- j. Panneaux avec pictogrammes
- k. Orientation vers un modèle d'éducation et de responsabilisation

A la suite de cette table ronde, la FLERA a été accueillie au MDDI par les ministres DIESCHBOURG et SCHNEIDER, pour y présenter le dossier de la fédération. Le PV de cette réunion a été communiqué aux membres du CA.

La FLERA prendra rendez-vous avec les différents acteurs pour approfondir les discussions/négociations.

La FLERA prendra également rendez-vous avec M. Albert NOESEN, propriétaire de terrain à Septfontaines pour examiner les rochers sis sur le terrain de M. NOESEN.

2. Licences FLERA

Les licences seront de nouveau matérialisées à partir de septembre 2015.

3. Mise à jour du calendrier des compétitions

Le calendrier des compétitions sur le site de la FLERA est maintenu par Alwin GEIMER. Toute demande de mise en ligne d'une compétition est à adresser au secrétariat, à la présidente ou à Alwin GEIMER en direct.

4. Suivi équipe nationale

Les inscriptions pour l'EYC de Imst sont effectuées et les licences IFSC validées. La camionnette du COSL est réservée et accordée.

5. Cartes pour les membres du CA

Les membres du CA recevront des cartes d'officiels

6. Facturation aux clubs

Tous les clubs n'ont pas encore répondu afin de communiquer le nombre de membres.

Le secrétariat enverra un rappel aux clubs concernés ; les clubs ayant déjà répondu se verront envoyer une facture dans les prochains jours.



7. Suivi demande d'adhésion du BKL à la FLERA

Le BKL a été informé du problème des doubles statuts et va régler ce point jusqu'à la prochaine Assemblée Générale

8. Courrier / Factures

- Un courrier du KKH demandant à intégrer M. Joe WEBER à l'équipe nationale ; une réponse sera envoyée au KKH pour l'informer que M. Joe WEBER a été intégré à l'équipe nationale selon un mode d'admission partielle.
- Facture UIAA : à payer
- Facture Coque (championnat) : à payer
- Facture CSMS : à payer
- Facture RCSL : rembourser Steve

9. Divers

- Plusieurs licences transmises à Manette.
- Création d'un nouveau club d'escalade à Dudelange : D-Summit
- Le CA décide de comptabiliser 150EUR, correspondant à une dépense de location d'un véhicule COSL pour le déplacement de plusieurs grimpeurs à une compétition de sélection, en créance irrécouvrable (perte financière).

Prochaine réunion : lundi le 15 juin 2015 à 18:30 heures au COSL

Steve SCHILTZ
Secrétaire général